

GEORGES FRISCHMANN n'est plus ...

SON ACTION DEMEURE

C'est avec une tristesse profonde que l'UGFF a appris le décès de Georges FRISCHMANN.

Du respect pour la dimension de l'homme qui pendant des décennies fut un ardent défenseur, à nos côtés, du service public, de ses agents et du Statut Général des fonctionnaires, un participant de tous les combats pour le progrès social et la paix.

Né en 1919, il débute aux PTT en 1935 comme auxiliaire à Paris 15. Après la libération, il est un militant actif des grèves de novembre, décembre 1947 et il sera plusieurs fois sanctionné. Il est élu Secrétaire Général au congrès de sa fédération de 1950. Une dure période de guerre froide, de répression anti-syndicale qui frappe par centaines les militants, où des dirigeants sont emprisonnés (LE LEAP, Benoît FRACHON, MOLINO, TOLLET, DUFRICHE).

FRISCHMANN et DUHAMEL sont révoqués en 1951 pour ce qu'ils sont signataires d'une déclaration de solidarité avec la fédération des postiers de RDA, pour la défense de la paix !

La combativité de Georges et de sa fédération va demeurer intacte.

Pendant 28 ans, il restera le Secrétaire Général alors qu'il est interdit de ministère, de négociations. Ce n'est qu'en 1981 qu'il est réintégré par la d'amnistie avec le grade de chef de division.

Il a été un animateur des luttes des travailleurs de notre pays, de celles d'envergure de 1953 et 1974 aux PTT, dans la fonction publique, mais aussi dans le cadre interprofessionnel où il a joué un rôle reconnu. Il fut membre influent de la commission administrative confédérale dans l'Union Internationale des services publics, dans la FSM. Comme membre du bureau politique du PCF, il ne confondra jamais les mandats dans son activité syndicale.

Homme de culture, doté d'une forte personnalité, Georges est aussi empreint d'humanité, attentif aux autres, à l'écoute des militants. Il n'intervient

qu'à l'issue des discussions avec une capacité de synthèse impressionnante où il trouve la bonne formulation qui entraîne la conviction. Il peut aussi avoir un humour redoutable. Il fera preuve d'une grande clairvoyance sur les enjeux à courts et longs termes. Dès 1960, il dénonce l'emprise croissante des trusts sur l'économie, dans les PTT, les dangers de privatisation, les atteintes au Statut Général des fonctionnaires. Il est un adversaire résolu de la précarité, du non titulariat, et sera copromoteur de l'élargissement du statut de 1984.

Il disparaît l'année où sa fédération compte tenu des évolutions devient celle des Activités Postales et des Télécommunications.

Il a largement contribué à ce qu'elle soit la première organisation de son champ d'intervention. Les fonctionnaires, les contractuels lui doivent le maintien d'un édifice de garanties qu'il nous revient de préserver, de consolider dans les réalités d'aujourd'hui.

* Georges Frischmann est auteur du premier tome de « l'Histoire de la Fédération CGT des PTT (1672-1946) »

